



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU AU 13 NOVEMBRE 2013**

Chers citoyens  
Chères citoyennes,

En vertu de l'article 955 du code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget. C'est avec plaisir que je vous transmets les informations suivantes :

Le rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2012 a été déposé à la séance du conseil municipal du 8 mai 2013. Celui-ci a permis de dégager un surplus de 146 390\$ pour l'année 2012.

Pour l'année 2012, des travaux en immobilisations ont été effectués pour un total de 355 195\$, soit 44 832\$ en sécurité publique, 212 796\$ en transport et 97 567\$ en loisirs. Un montant de 157 964\$ a été affecté au remboursement de la dette à long terme et aux frais de financement.

### **PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2013**

#### **ADMINISTRATION**

- Un mandat a été accordé pour effectuer la gestion des documents administratifs de la municipalité.
- Une demande de subvention a été présentée pour des travaux de réfection à l'hôtel de ville.
- Adoption d'une politique de gestion du tennis double, et d'une politique pour l'entretien du plancher de tuile de l'hôtel de ville.

#### **TRANSPORT**

- Travaux de changement de ponceau et réfection de l'égout pluvial sur le chemin Rockway Valley (rue Principale), une subvention de 21 430\$, échelonnée sur trois ans, a été accordée du Ministère des Transports.
- Travaux de réparation du pavage et d'élitage sur l'ensemble du réseau routier.
- Travaux de réfection sur le chemin du Lac-à-la-Loutre, une subvention de 18 000\$ a été accordée du Député, M. Sylvain Pagé, dans le cadre du programme d'amélioration des chemins municipaux.
- Travaux de réfection de la chaussée sur une partie de la rue Principale et du Vert-Pré.
- Travaux de réfection des trottoirs sur une partie de la rue Principale.
- Achat d'une déchiqueteuse à branche pour les travaux d'élitage.

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Signature d'une nouvelle entente de protection contre les incendies avec la Municipalité d'Amherst pour le secteur Lac Boussois, Lac Brosseau et Lac Winnetou.
- Travaux de réfection à la caserne incendie (changement du revêtement et réparation à la toiture).

#### **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- Dans le cadre du pacte rural régional un projet de panneaux d'interprétation a été réalisé sur le Corridor Aérobique.
- Engagement d'un employé temporaire pour l'application du règlement concernant la protection des rives, le suivi et le contrôle des cas de nuisances sur le territoire de la municipalité.
- Dépôt du rapport du Comité Avenir (comité consultatif de développement local).
- L'aménagement d'un stationnement et d'une aire de pique-nique en bordure du Corridor Aérobique a été réalisé dans le cadre du pacte rural.

#### **HYGIÈNE**

- Début des travaux de réfection d'une partie du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et la rue du Vert-Pré, une subvention de 522 351\$ a été accordée dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013).
- Inscription au programme « changez d'Air », programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage.
- Des travaux d'aménagement ont été effectués à l'écocentre.

## **LOISIRS ET CULTURE**

- Finaliser les travaux de réfection du terrain de tennis double, remplacement et réaménagement du Parc-des Pucés, une subvention de 30 829\$ a été accordée du pacte rural pour la réalisation d'une partie de ces travaux.
- Réparation du pavage de la patinoire (scellement des fissures).
- Octroi d'une subvention de 4 000\$ au Comité des Loisirs, pour le réaménagement de sentiers de ski de fond et l'entretien de ceux-ci.

## **LISTE DES CONTRATS**

Voici la liste des contrats devant être publiés en vertu de l'article 955 du Code Municipal : du 31/10/2012 au 31/10/2013

<b>NOMS</b>	<b>MOTIFS</b>	<b>MONTANT</b>
Construction Stéphane Dagenais	Agrandissement caserne Revêtement caserne Travaux supplémentaire caserne	22 905.32\$ 26 394.81\$ 862.31\$
Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse, rouleau, gravier, sable, tennis	29 867.66\$
Robert Laurin, ing.	Support technique, avis, conception, appel d'offres	39 585.51\$
Municipalité d'Amherst	Cueillette et transport des matières résiduelles	53 570.32\$
La Coop Ferme du nord	Diesel, huile à chauffage, chlore	38 821.98\$

## **PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2013**

- Poursuivre les travaux d'amélioration et de pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.
- Poursuite du suivi du respect de la réglementation des propriétés riveraines.
- Installation de bornes sèches et formation des pompiers.
- Continuer les travaux de réfection du réseau d'aqueduc sur la rue Principale (section entre la rue du Fer-à-Cheval et la rue Turcotte), dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013).
- Débuter les travaux d'amélioration au Parc-des-Rapides dans le cadre du pacte rural.
- Procéder à des travaux de rénovation à l'hôtel de ville.
- Engagement d'un officier municipal et bâtiment et en environnement.
- Adopter une politique familiale.
- Étude du rapport présenté par le comité Avenir Huberdeau.

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016**

- 1- Approvisionnement et distribution en eau potable desservant le village d'Huberdeau. Solde à financer des règlements de secteur totalisant un montant de 715 300\$ :  
2014 : 92 001.42\$                      2015 : 93 070.12\$                      2016 : 93 638.26\$
- 2- Achat d'un camion citerne autopompe pour se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque de la MRC des Laurentides. Solde à financer du règlement 163 400\$ :  
2014 : 18 534.04\$                      2015 : 20 075.00\$                      2016 : 19 850.00\$
- 3- Achat d'un camion, d'équipement à neige et d'une rétrocaveuse pour les travaux de voirie et de déneigement. Solde à financier du règlement 231 800\$ :  
2014 : 40 810.05\$                      2015 : 44 517.50\$                      2016 : 44 692.50\$

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Conformément à la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que pour l'année 2013 la mairesse recevra de la municipalité une rémunération de 7 741.65\$ et une allocation de dépense de 3 870.83\$, les conseillers recevront de la municipalité une rémunération de 2 408.04\$ et une allocation de dépense 1 204.08\$. En ce qui concerne la MRC la mairesse recevra une rémunération de 1 598.56\$ et une allocation de dépense de 799.34\$.

\*\*\*\*\*

Veuillez prendre note que les prévisions budgétaires 2013 seront adoptées lors d'une session extraordinaire qui se tiendra le 19 décembre à 17h00 à l'hôtel de ville.

Évelyne Charbonneau, Mairesse.